

**COMMUNE DE HAUSSONVILLE**  
**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU LUNDI 13 DECEMBRE 2021**

Convocations faites le  
08/12/2021  
Délibération affichée le  
16/12/2021

N° Délib : 45/2021

**OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°2 - COMMUNE**

L'an deux mil vingt et un, le 13 décembre 2021, à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de HAUSSONVILLE étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur BOUCAUD Christian, Maire.

**Étaient présents les conseillers municipaux :** CANILLAS Benjamin CLERC Myriam – GREGOIRE Hubert – JUNGER Mathieu – KREITER Pascal – NICOT Kévin – ROUYER Gilbert – SIMANSKI Yolande

**Étaient absents excusés :** GOGUET Audrey - SERGENT Nicolas

**Pouvoir :** GOGUET Audrey donne pouvoir à JUNGER Mathieu

Il a été procédé conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil, *Madame Myriam Clerc* ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

\*\*\*\*\*

Afin de mandater les emprunts de décembre 2021, il convient de passer une décision modificative,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré accepte à l'unanimité la décision modificative du budget commune 2021 :

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre	Article	Somme TTC
66	66111	+ 111 €
11	6226	- 111 €

Pour extrait conforme  
Le Maire :  
Christian BOUCAUD